



Encore le Conseil supérieur du Travail

"Le Travail et la Vie Syndicale", organe de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, est tout ébahi de voir que nous avons osé protester contre la composition du sous-comité chargé de recueillir des corps ouvriers et patronaux les amendements qu'ils désirent apporter à la loi de la convention collective. C'est la Commission permanente du Conseil supérieur qui a chargé ce comité de ce travail, et elle avait oublié d'y nommer au moins un représentant des unions internationales. C'est ce qui a motivé notre protestation.

Nous pouvons constater que nous n'avons pas agi à la légère et que notre "colère" (comme dit le Travail) n'était pas outrée ni inopportune. En effet, le ministère du Travail s'est empressé de corriger cette bévue, tout en fournissant les explications (pour ne pas dire excuses) nécessaires et en nommant ou faisant nommer M. Joseph Matte, de Québec, membre de ce sous-comité. Nous avons gagné notre point, c'est l'essentiel. Quant aux investives et aux calomnies que le Travail veut bien imprimer sur le compte des unions internationales, elles ne nous font ni chaud ni froid. Il y a longtemps que nous connaissons les sentiments que les syndiqués catholiques ont à notre endroit. On peut en donner un exemple typique en relisant le journal *La Patrie* de cette semaine, dans un communiqué intitulé: "Les syndicats nationaux déclarent la guerre aux unions internationales" et qui se lit comme suit: "L'exécutif de la Fédération du bâtiment, au cours d'une récente réunion, a décidé que son prochain congrès annuel aurait lieu à Granby, les 17 et 18 septembre prochain. Par une décision unanime des membres de l'Exécutif, la Fédération apportera un soin particulier et plus effectif que jamais à la défense des syndicats des métiers du bâtiment de la région du Lac St-Jean, victimes d'attaques suivies souverainement injustes des unions internationales."

Voilà ce que rapportait ce journal, en y ajoutant: "Dans un communiqué publié, ce matin, la Fédération déclare ce qui suit:

"La Fédération croit le moment opportun de fourbir ses armes contre le mouvement à direction étrangère et, c'est avec une énergie soutenue qu'elle luttera en faveur de ses syndicats régulièrement constitués et bien canadiens par l'esprit qui les anime."

Si ce n'est pas là une déclaration de guerre en règle, c'en a tout l'air. Les syndicats catholiques sont un peu semblables aux Nippons qui sont en guerre avec la Chine depuis plus de cinq ans et qui n'ont pas encore déclaré la guerre aux fils du Céleste Empire. Ils font la guerre aux unions internationales depuis qu'ils ont été fondés.

Nous n'avons pas à les envier; mais nous devons sauvegarder nos droits et nos privilèges si durement acquis. Quant à notre neutralité, qu'on nous reproche avec tant de véhémence, nous en sommes aussi fiers que les syndicats de leur "catholicisme", parce que nous savons que ce n'est pas en faisant des patenôtres que les ouvriers gagnent leur pain et celui de leur famille. Nous ne dédaignons pas l'avis du clergé, mais nous ne lui prêtons pas l'omniscience à laquelle il prétend quant au problème ouvrier. On nous reproche de recevoir nos directives de l'étranger. Mais d'où viennent les directives des syndicats, sinon de l'Italie? C'est vouloir tromper que de prétendre que la doctrine sociale qu'on veut appliquer au Canada est catholique, tandis qu'elle n'est que "nationaliste". Le mot "catholique" a déjà recouvert des infamies dont rougissent aujourd'hui les catholiques sincères: le catholicisme ne doit pas servir à recouvrir tous les stupres imaginables.

M. Henri Bourassa, l'idole de nos nationalistes, disait, le 11 février dernier: "Nous devons respect et obéissance au clergé dans toutes les matières de foi ou de morale; mais dans les questions d'opinion libre... nous sommes libres." Et cependant nous n'avons pas encore entendu dire que M. Bourassa avait été excommunié pour avoir contredit les autorités religieuses de la province dans le domaine guerrier. Et l'on pourrait en dire autant lorsqu'il s'agit des problèmes du travail.

Parlant sur un ton posé, M. Bourassa déclare que l'une des principales causes de la diminution de confiance du peuple dans le clergé est l'attitude de ce dernier durant la dernière guerre et la guerre présente. Nous pourrions y ajouter aussi son ingérence maladroite, et intéressée parfois, dans le domaine ouvrier. Nous avons déjà démontré les résultats néfastes de cette ingérence néfaste et inopportune, et nous aurons encore l'occasion d'en reparler.

Soyez tranquille, M. Charpentier, si vous voulez détruire les unions internationales, vous avez du pain sur la planche pour longtemps. Vous êtes bien payé, continuez...

R. HACHETTE.

Nos députés se disent en faveur de l'égalité économique pour les ouvriers du Québec

Comités à former dans les établissements industriels

On nous apprend d'Ottawa que les hon. C.-D. Howe, ministre des munitions et approvisionnements, et Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annoncent l'institution d'un comité ministériel conjoint qui s'occupera de former des comités ouvriers-patronaux de production dans les établissements industriels.

Le comité se compose de trois fonctionnaires: MM. Carl Goldenberg, directeur général de l'économie, et H.-J. Carmichael, coordinateur de la production, tous deux du ministère des munitions et approvisionnement, et M. MacLean, directeur aux relations industrielles, du ministère du Travail. M. Goldenberg est le président du comité.

L'établissement de comités ouvriers-patronaux de production, notamment dans les industries de guerre, a reçu l'appui des chefs ouvriers ainsi que des représentants patronaux, et de tels comités fonctionnent déjà dans ces établissements au Canada.

Ces comités mixtes ont fait leurs preuves en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, de même que là où ils fonctionnent déjà au Canada, à la demande des ouvriers. Ces comités ne restreignent pas l'activité syndicale, ni ne sont un médium de négociations collectives selon l'interprétation courante de ce terme.

Il appartiendra au nouveau comité conjoint de trois membres d'encourager travailleurs et employeurs dans tout le pays à établir des comités mixtes dans l'industrie.

L'établissement d'un tel comité dans tout établissement, souligné-t-on, s'effectuera, au Canada comme ailleurs, du libre consentement des employeurs et des travailleurs.

Le congrès des unions des moulins à papier

La ville des Trois-Rivières sera le théâtre du 17e congrès annuel des unions internationales affiliées au Conseil provincial des unions des moulins à papier de la province de Québec, les 26, 27 et 28 mars, en la salle du Conseil des Métiers et du Travail.

Le congrès se terminera par un banquet au Château de Blois, le 28. Des chefs ouvriers des Etats-Unis, de Terre-Neuve et de diverses parties du Canada seront présents et on compte sur la présence d'au moins 150 délégués de la province.

Ces assises auront une importance toute particulière à cause des graves problèmes que doit affronter actuellement l'industrie du papier à journal, qui a eu jusqu'ici à souffrir de nombreuses restrictions. Tous ces problèmes seront attentivement discutés et étudiés.

Le congrès sera sous la présidence de M. J.-B. Arsenault, président du Conseil provincial.

Le congédiement possible de 2,000 ouvriers vers le 15 de mars aux usines Angus du Pacifique Canadien et l'uniformisation des salaires dans les industries nationales, telles sont les deux principales questions que les représentants des Unions internationales ont étudié avec un groupe de députés fédéraux au cours d'une conférence tenue samedi à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Marcel Franço, secrétaire de la Fédération provinciale du travail.

La diminution de la production à l'usine de la Dominion Engineering Products a aussi été discutée longuement. C'était la seconde conférence du genre organisée par les Unions internationales, pour informer leurs représentants fédéraux de leurs problèmes dans la région de Montréal. Elle réunissait quelque 50 délégués représentant, outre les ouvriers des usines Angus et de la Dominion Engineering Products, ceux des usines Verdun de la Défense Industries Limited, des usines de l'aviation, de la R.C.A. Victor, de la Canadian Marconi Limited, de la Locomotive Works, de la Canadian Copper Refiners, etc.

Les députés fédéraux présents étaient: MM. Joseph Jean, Mercier; Sarto Fournier, Maisonneuve-Rosemont; Elphège Marier, Jacques-Cartier; Gaspard Fauteux, Sainte-Marie; Raymond Eudes, Hochelaga; P.-E. Côté, Verdun.

Tous particulièrement intéressés par les problèmes exposés au cours de la conférence ont déclaré que ces réunions sont un excellent moyen d'y trouver une solution et ils ont remercié les Unions internationales de les tenir au courant de leurs difficultés.

L'uniformisation des salaires dans toutes les usines du pays où le gouvernement canadien fait exécuter des contrats de guerre, et aussi dans les industries des provinces de Québec et de l'Ontario, avait déjà été réclamée par les ouvriers. Ceux-ci sont revenus à la charge encore une fois, mais les députés ont déclaré avoir étudié cette question il y a quelque temps. Ils semblent être très favorables aux salaires uniformes. Ils ont ajouté qu'il n'y a pas de raison pour que ces conditions soient différentes dans telle ou telle partie du pays. Tout fait croire qu'ils s'occuperont activement de ce problème.

Aux usines Angus

Le problème que soulève le revoi possible de 2,000 ouvriers aux usines Angus, à cause d'un changement dans la production, a été longuement discuté. Le délégué Roméo Desparois, secrétaire de l'union des machinistes, loge III, fit savoir que les chefs ouvriers avaient déjà consulté le Service sélectif à ce propos, et il leur a été ainsi possible de fournir d'intéressants renseignements aux représentants fédéraux. Il souligna tout spécialement l'embarras dans lequel se trouvent ces ouvriers. Ils ne savent pas où trouver d'autre emploi. Ils ont appris un métier qu'ils ne pourront peut-être pas pratiquer ailleurs. Et il leur faut travailler pour vivre. M. Sarto Fournier, qui représente le comté où sont situées les usines Angus, a promis d'étudier sérieusement ce grave problème.

Quant à la Dominion Engineering, les chefs ouvriers ont dit ne pas comprendre pourquoi la production diminue dans ces usines. Ce sont des établissements très modernes d'une grande utilité pour l'effort de guerre. Ils pourraient produire beaucoup plus que présentement. Les ouvriers ont demandé aux députés d'instruire une enquête pour connaître la raison de cet état de choses.

Mémoire soumis aux membres du Parlement pour la division de Montréal le 27 février 1943

Honorables Membres:—

Nous apprécions l'occasion qui nous est fournie, de rencontrer les représentants élus de notre Gouvernement, et vous remercier d'avoir répondu à notre invitation.

Comme Canadiens, engagés dans une guerre pour la défense de notre liberté et pour la libération des nations en chaînes, nous vivons dans une situation des plus critiques. Afin que nous puissions comme ouvriers de guerre, être à la hauteur des responsabilités entreprises à la Conférence de Casablanca — l'achèvement d'une production maximum — nous désirons vous communiquer notre point de vue sur un bon nombre de questions qui affectent sérieusement notre effort de guerre. Nous espérons sincèrement que vous donnerez l'appui de vos connaissances étendues ainsi que de votre position de responsabilité dans le Gouvernement de notre pays, à nos efforts pour créer une meilleure entente et un plus entière collaboration entre les

(Suite à la page 4)

L'indifférence, une plaie sociale

Le Travail organisé international doit dorénavant prendre conscience de ses responsabilités avec le souci de faire ressortir l'importance du rôle social qu'il doit jouer sur le scène du Travail. Sa puissance numérique lui permet-elle réellement d'envisager la possibilité d'exercer ce droit et d'accomplir ce devoir? Pour en arriver là, il lui faut unifier ses forces présentement éparpillées par la division que certaines organisations soi-disant ouvrières qui s'appliquent à causer tout le mal possible aux unions déjà fortement organisées depuis un grand nombre d'années.

Le rôle du mouvement ouvrier international est de grouper sous une direction unique les divers groupes qui, dans l'état actuel des choses, se regardent les uns les autres comme des chiens de faïence et perpétuent des schismes dont seul profite le patronat. Tout ce qui arrive, disons-le sans crainte de nous tromper, est dû à ceux qui s'évertuent à diviser les travailleurs. C'est l'indifférence, cette plaie sociale, qui est probablement la cause du peu d'extension que l'union prend autour d'elle.

D'ailleurs, et nous ne voulons offenser personne en disant ceci, il existe une lacune malheureuse et il nous fait peine de constater que beaucoup de dirigeants n'ont pas toujours toutes les connaissances voulues pour former les cadres de militants renseignés et résolus.

BEN. DROLET.

Les peintres ne sont pas inactifs

Des questions variées ont été discutées à l'assemblée des peintres, local 349, lundi soir, sous la présidence de M. Raoul Gervais. Le vice-président, le confrère J.-L. Morel, a fait une sortie contre le journal "La Jeunesse Ouvrière" qui s'arroge le droit de critiquer les unions internationales relativement aux grèves qui ont sévi dans les usines de l'Aluminum Company, à Arvida. Il fait remarquer que ce journal, en plus de ses critiques injurieuses, s'acharne à faire croire qu'à chaque grève des unions internationales le ministre du Travail est obligé de prier un chef quelconque des Etats-Unis pour venir régler le différend. C'est ce que nie M. Morel, qui ajoute: "Nous n'avons pas besoin de 'La Jeunesse Ouvrière' pour nous faire la leçon, les unions internationales agissent dans l'intérêt de leurs membres et les unions locales du Canada sont autonomes." Il va s'en dire que M. Morel n'a pas été tendre pour le mouvement syndical catholique et pour ce journal.

A la suite de cette mise au point, des questions de régie interne du local 349 furent discutées et résolues, entre autres celle de M. Alphonse Vallée, qui demande ses bénéfices d'invalidité.

Les intéressés entendirent un rapport intéressant des délégués Boiselle et Boulet du Conseil des Métiers de la construction, en ce qui regarde le bon de vie chère et une augmentation de salaires, lors du renouvellement du contrat collectif de travail. On demande l'uniformité des salaires pour tous les métiers. On exigera également que la clause du contrat relative à l'entretien des bâtisses soit abolie.

La carte de compétence a fait le sujet d'un débat fort animé. On a décidé de demander qu'un ouvrier qui possède une carte d'union en règle soit reconnu par les inspecteurs du comité paritaire.

Le rapport de l'agent d'affaires, E. Desève, fut un des plus intéressants depuis que ce dernier est entré en fonctions. M. Desève rapporta que ses travaux de la semaine ont été fructueux pour les peintres qui désirent un emploi. Il fit savoir que 80 maisons, dont la construction est terminée, exigeront l'embauchage d'un grand nombre de peintres. Ce rapport fut approuvé.

A l'issue de la séance, plusieurs

Dans l'industrie textile

Rencontré ces jours derniers, M. René Demers, organisateur provincial pour le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, parla de la campagne entreprise par le United Textile Workers of Canada, dans la province de Québec et l'Ontario. Cette campagne, dit-il, donne des résultats satisfaisants et fort encourageants.

Au cours de la réunion, tenue sous la présidence de M. Albert Gauthier, président du local de la Regent Knitting, de Saint-Jérôme, M. René Demers procéda à l'installation officielle des capitaines de départements, dont voici les noms: MM. Gérard Lauzon, Calixte Filion, Euclide Plouffe, Richard Venne, Stephen Proulx, Urgèle Carrière, Ovide Desrosiers, Oscar Payer, Ludger Bigras, H. Raymond, P.-E. Lebeau, Adélaïde Cadieux, M. Coulombe, R. Therrien, L. Boisvert, J.-B. Maisonneuve, Ben Duquette, G. Bastien, R. Sarrazin, L. Longpré et Miles Claire Hamel, Georgette Forget et Germaine Labonté.

M. Albert Roy et Mlle C. Gauthier gravement malades

La maladie est entrée dans le bureau de l'Union internationale des ouvriers de la fourrure. C'est avec une profonde peine que nous apprenons la maladie grave de notre vieil ami Albert Roy, vice-président général de l'Union internationale et gérant des unions locales 54, 66 et 67 des ouvriers de la fourrure, ainsi que celle de Mlle Charlotte Gauthier, secrétaire du bureau et présidente du local 67.

La maladie de nos deux dirigeants de l'Union des ouvriers de la fourrure affecte considérablement le moral des membres des unions locales précitées. Dans les circonstances présentes pour ces deux personnes fort estimées nous formulons le vœu d'un prompt rétablissement.

nouveaux membres furent initiés.

Le président Raoul Gervais a été autorisé à faire la lecture des principales clauses de la constitution aux membres en général, le 3e lundi du mois.

Les chefs ouvriers se réunissent

Un groupe important de chefs ouvriers internationaux de Montréal se sont réunis mardi matin, au Monument National, sous la présidence de M. Edouard Larose, secrétaire du Conseil de district des charpentiers-menuisiers. Il avait à ses côtés M. J.-E. Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail, et M. Marcel-E. Francq, secrétaire du même organisme.

Etaient présents: MM. J.-W. Lenger, agent d'affaires du local 382 des Employés d'hôtels et de restaurants, W. Bélanger, président du local 302 des rembourreurs, J.-A. Charron, président du Conseil des métiers de la construction, Gérard Gobeil, président du local 1157 des chauffeurs d'autobus, Ernest Desève et Henri Cadieux, représentants de l'Union des peintres, local 349, Albert Beaudry, secrétaire de l'Union locale 55 des boulangers, Roméo Savard, Charles Lalonde et Alphonse Courville, représentants de l'Union locale 200 des employés de tavernes, ainsi que Olivier Brunet, Oscar Boyer, des électriciens, Jean Jodoin, de l'Union ouvrière des usines Cherrier, Donat Bibeault, de l'Association internationale des débardeurs, local 375, H. Beaudoin, de l'Union des ouvriers de la fourrure, local 66, et Edouard Charette, représentant du local 406 des musiciens.

Cette réunion des chefs ouvriers avait pour but de discuter les mesures à prendre afin de protester contre les restrictions trop sévères imposées par le gouvernement fédéral sur la consommation de la bière.

M. Edouard Larose exposa le but de l'assemblée, disant que la meilleure manière de faire face à la situation semblait être de réunir les ouvriers en une grande assemblée afin de protester auprès du gouvernement fédéral et de lui faire savoir que nous trouvons injuste sa politique de rationnement de la bière, privant d'un breuvage essentiel les ouvriers qui sont tout pour un effort total de guerre.

L'orateur cita qu'il y a une augmentation d'ouvriers de 30 pour cent dans notre ville depuis le commencement de la guerre. Si l'on coupe de 10 pour cent la vente de la bière et qu'on l'ajoute au 30 pour cent d'augmentation du nombre des ouvriers, il est incontestable que la diminution de la bière est de 40 pour cent.

Les ouvriers, ajoute M. Larose, au lieu de dépenser 50 cents pour de la bière en fin de semaine, comme certains en avaient l'habitude, dépensent maintenant \$2.00 et même \$3.00 pour des liqueurs alcooliques. Il affirme que la bière ne manque pas, les brasseries sont forcées par le gouvernement de fournir la bière nécessaire aux cantines et aux forces armées. De plus, il ne faut pas oublier qu'il y a 143 permis supplémentaires dans la province de Québec. En terminant, il souligna que s'il est utile de donner de la bière aux soldats pour maintenir leur moral, il n'est pas moins utile d'en donner aux ouvriers qui travaillent à l'effort de guerre.

M. J.-Elphège Beaudoin exprima son opinion à peu près dans le même sens. Seulement, il verrait d'un meilleur oeil que ce mouvement soit pour être initié par le Conseil des Métiers et du Travail et par la Fédération provinciale du Travail. Il suggère qu'un comité soit nommé lequel chercherait le meilleur moyen pour obtenir des deux gouvernements une solution pratique.

M. Ed. Charette, secrétaire de l'Union des musiciens, déclare que nous devons aller directement au but afin d'enrayer le plus tôt possible la cause du mal qui frappe les ouvriers et de démontrer au gouvernement les effets nocifs du rationnement sur la mentalité des travailleurs.

M. Ed. Charette, secrétaire de des ouvriers des usines Cherrier, réclame que les taverniers devraient prêter main forte pour aider les diverses organisations ouvrières qui réclament l'abolition du rationnement de la bière.

Après les discours de MM. Henri

Election chez les typographes

C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée mensuelle de l'Union typographique Jacques-Catier No 145, au No 1079, rue Berri, à 8 heures. La votation pour l'élection du président, du secrétaire-archiviste, d'un vérificateur et des délégués au Conseil des Métiers et du Travail commencera à midi pour se terminer à 8 h.

L'assemblée suivra son cours ordinaire jusqu'à l'annonce du résultat du scrutin, alors qu'aura lieu l'installation des officiers, qui sera suivie d'une fête qu'on nous dit devoir être "en conformité des usages des temps présents".

Tous les typographes sont invités à aller enregistrer leur vote durant l'après-midi. Aucun membre ne devrait manquer à son devoir de dire quels officiers il veut avoir à la direction de l'union.

Les candidats à la présidence sont le président actuel, M. Joseph St-Hilaire, et le confrère J.-W. Blaquière.

Les membres devront choisir un vérificateur, les candidats étant le confrère J.-E. Gariépy, qui occupe cette charge depuis de nombreuses années, et le confrère J.-E. Jobin.

On nous dit que la charge de secrétaire-archiviste et secrétaire du comité exécutif sera chaudement contestée, la lutte se faisant entre le confrère Arthur Langevin, titulaire de ce poste depuis 1929, et le confrère Albert Raymond.

Les quatre délégués au Conseil des Métiers et du Travail seront choisis parmi les confrères suivants: J.-W. Blaquière, T.-L. Doutré, J.-E. Gariépy, Jos. Lemire et Jos. St-Hilaire.

M Maurice Morin élu président

Nous apprenons avec joie la nomination de M. Maurice Morin, chroniqueur ouvrier du journal "La Presse", à la présidence de la Galerie de la presse au nouveau palais de justice.

Les autres officiers de la Galerie de la presse, tous élus par acclamation, sont: MM. Jos. Bourdon, vice-président; Adolphe Nantel, secrétaire; Harold Poiras, trésorier; Alvarez Vaillancourt, Hervé de Saint-Georges et Charles Jacobsen, directeurs.

Nos sincères félicitations à M. Maurice Morin, grand ami du Travail organisé.

M. King a pris la tempérance

Nous lisons dans *La Patrie*, en date du 2 mars:

"London, 2. — Le révérend John Coburn, président du comité exécutif de la Fédération de tempérance d'Ontario, a déclaré devant les membres de l'association ministérielle de l'Eglise unie que le premier ministre Mackenzie King a "pris la tempérance" depuis le début de la guerre."

Quand le roi boit, tout le monde boit; quand M. King ne boit pas, personne ne doit boire. Voilà, ce semble la raison du rationnement de la bière. Drôle de morale!

Pensons toujours à ceux qui nous défendent. Ecrivons-leur souvent!

Cadieux, Oscar Boyer et Marcel-E. Francq, un comité de sept membres a été nommé pour organiser une grande assemblée. Voici les noms des membres du comité: Edouard Larose, J.-E. Beaudoin, J.-E. Gariépy, R. Savard, Jean Jodoin, J.-W. Lenger et Ed. Charette.

Cette assemblée doit avoir lieu samedi soir, le 6 mars (aujourd'hui), à la salle de l'Assistance Publique.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue LaGauchetière Est. Président, Paul Fournier 1440 Bleury; secrétaire-correspondant — corresponding secretary, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. L.A. 5381; vice-présidents Onésime Renaud, 909 boulevard St Laurent; J.-M. Shannon, 400, rue Champ-de-Mars. Tél. ME. 1182.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques-Catier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 35; Associate member: Amalgamated Lithographer of America No. 27; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 103, 686 Notre-Dame St. W. Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and W.-A. Dawson; Auditors, J. A. Richard and H. T. Thorneycroft. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CATIER No 145. — S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du commerce, 1079, rue Berri. Président, Joseph Saint-Hilaire, 4115, rue Papineau, Tél. CH. 7174; secrétaire-trésorier, Chs.-E. Chalifour, 7430, rue Christophe-Colomb, Tél. DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Sunday of each month at the Mount Royal Hotel, R. M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary, Treasurer, Room 103, 686 Notre Dame St. W. Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; Tel. MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président, Ferdinand Doucet; vice - Président, Eugène Bernier; secrétaire, Edouard Larose; trésorier, E. Lanthier; exécutif, J.-A. Chamberlain, Emery Lanthier, B. Labelle; gardien, Georges Béclair; agent d'affaires, Edouard Toussaint.

Assemblée chaque mercredi, à 8 h. du soir, au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs, au Monument National, chambre 11, N. L'heureux, secrétaire.

N. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, au Monument National, chambre 10, Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

C. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, chambre 10, Manuel Bourque, 2420 Champlain.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, à 1232, rue Stanley, H. R. Salter, secrétaire, 4621 boul. Décarie, N. D. G.

U. L. 1369 s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4930 ouest, Notre-Dame; H. Martin, secrétaire, 3845 rue Claude Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1568, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2128, rue Valois, Paul Vigeant, 1461 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.

Vous pouvez vous procurer à

CREDIT

LUNETTES D'APPROCHE — THERMOMETRES BAROMETRES — YEUX ARTIFICIELS

OUVREZ UN COMPTE COURANT

1617 ST-DENIS

MAISON D'AFFAIRES A ENCOURAGER

CHerrier 1119

VICTOR DUBOIS
Directeur de funérailles

Salons mortuaires 1867, rue AMHERST
gratuits 3619, rue SAINT-DENIS
1314, rue DORCHESTER EST
11890, rue SAINTE-GERTRUDE

NAP. COURTEMANCHE LTEE
ASSURANCES GENERALES

Vos effets de ménage, votre auto, votre maison

11200, rue Notre-Dame CL. 7375
Montréal-Est P. A. . 400

PRESSAGE — NETTOYAGE — TEINTURE
REPARATIONS — ENTREPOSAGE

J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

N'attendez pas au printemps pour nous confier votre nettoyage. Téléphonez immédiatement à CR. 4167 et vous vous éviterez ainsi beaucoup d'ennuis.

Demandez à votre fournisseur LES "SALOPETTES"

C. P. R.
un produit de chez nous vendu d'un océan à l'autre
CANADIAN OVERALL REG'D.

6651 Des Ecoles MONTREAL
Fabriqué par : SALOPETTES CANADIENNES ENR'G.

CABARET LION D'OR
REPAS, BIERE ET VIN
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS

1696 ONTARIO EST AM. 9051

Tél. CHerrier* 9653 "Le Mieux pour Vous"

R. LEMIEUX
HABITS — MERCERIES — CHAPEAUX
CLOTHING — GENT'S FURNISHINGS — HATS

1655 EST, MONT-ROYAL MONTREAL

Téléphone : CLairval 7161 A. GUEVIN, prop.

SALON LAURENCE
EXPERTES COIFFEUSES POUR DAMES
EXPERT HAIRDRESSERS FOR LADIES

4550 Est, Ste-Catherine East MONTREAL

Dr ROLLAND BLAIS
Médecin

1779 AVENUE CHURCH Tél. FI. 7227

S. BONNEVILLE & J. LANGLOIS
successeurs de A. R. Guindon, Enrg.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres
Salons gratuits

Bureau Chef : 4951 rue Adam
coin Viau
CLairval 7400

Succursale : 3551 rue Adam
coin Joliette
FAIrkirk 2563

La campagne de recrutement chez les cordonniers est commencée

L'Union locale No 249 des travailleurs en chaussures a commencé, lundi dernier, le 1er mars, une campagne d'organisation et de recrutement.

M. Jos. Giroux, président, rappelle que M. John J. Mara, président général de la "Boot and Shoe Workers' Union" avait décidé, lors de son passage à Montréal dernièrement, d'accorder une amnistie aux cordonniers qui veulent bien rejoindre l'Union internationale.

Cette amnistie signifie qu'au 1er avril 1943, les cordonniers qui voudront se faire réinstaller n'auront à payer qu'une prime de \$2.00. Un organisateur local sera nommé par le bureau exécutif qui se réunira le 15 mars prochain à Boston, Mass. Le rôle principal de cet organisateur sera d'entrevoir les anciens membres et de leur démontrer les avantages d'appartenir à l'Union internationale des travailleurs en chaussures.

En autant qu'il lui sera possible, il devra faire du travail d'agent d'affaires quand il en sera requis. Une lettre-circulaire sera distribuée à tous les cordonniers les invitant à étudier l'occasion qui leur est offerte de rejoindre une union ouvrière à un prix aussi modique.

Pour faire suite aux déclarations précitées de M. Giroux, ce dernier fit prêter l'obligation d'usage à dix nouvelles recrues. Tout laisse prévoir en effet que le mouvement de recrutement est bel et bien commencé.

Agent d'affaires

Le rapport de M. C. McKercher, agent d'affaires, a été trouvé parfait. Toutefois, déclare M. McKercher, il s'agit de trouver un moyen d'entente, afin d'établir un prix de fabrication uniforme sur une opération identique, d'une marque de chaussures fabriquées dans les fabriques d'union. Ce terrain d'entente semble être trouvé, au dire de M. McKercher. Il est également question que de nouveaux prix seront en vigueur vers le 15 mars.

Le coût de la vie

Une question d'actualité qui souleva un débat animé fut l'augmentation constante du coût de la vie. Au cours des remarques qui ont été faites, on fit valoir que le boni de vie chère avait été accordé aux cordonniers afin de les aider à faire face au coût de la vie. Les intéressés se plaignent énormément des nouvelles taxes qui sont imposées, attendu que leur salaire n'est pas stabilisé et que la plupart des ouvriers travaillent à la pièce; ils se demandent comment ils pourront faire face à ces exigences.

Finalement, sur proposition de MM. H. Galarneau et René Champagne, il a été résolu que le Conseil des Métiers et du Travail soit saisi de cette question.

M. L. Riendeau, vice-président, soumit au local la nécessité d'être représenté par tous les cordonniers à l'assemblée de protestation qui aura lieu samedi, le 6 mars, à la salle de l'Assistance Publique, contre le rationnement de la bière et l'ouverture tardive des tavernes.

Le local 1558 des charpentiers en deuil

Au cours de sa dernière réunion, le local 1558 des charpentiers et menuisiers a appris avec un vif regret la mort de M. Avila Bleau, un de ses membres les plus dévoués.

Une résolution de condoléances fut adoptée pour être envoyée à la famille en deuil.

Une minute de silence fut observée en signe de sympathie.

Le Monde Ouvrier offre aux charpentiers et menuisiers affectés par cette mort ses condoléances les plus attristées.

Les mots croisés du "Monde Ouvrier"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

HORIZONTALEMENT

- 1—Agent d'affaires du local 568 des électriciens. — Passementier qui faisait des crépines.
- 2—Fleuve de l'Amérique du Sud, dans le Venezuela. — Allège, dégage.
- 3—Rivière du Brésil, affluent du Parana. — Exposait à l'air pour sécher.
- 4—Pronom personnel (3e pers.) — Sucré avec du miel. — Planète habitée par l'homme.
- 5—Fourneau de chauffage, fixe et transportable. — Pétrin. — Préposition : dans.
- 6—Qui lie des gerbes de blé. — Nègres. — Adresse.
- 7—Petit quadrupède rongeur. — Saison. — Conduisis en menant.
- 8—A neuf côtés. — Saison.
- 9—Ville d'Italie en Carniole. — Légumineuse. — "Ainsi soit-il."
- 10—Appareil pour maintenir un navire vertical. — Enduiras de glu. — Rivière d'Allemagne.
- 11—Anes sauvages. — Roi de Hongrie. — Roi d'Israël.
- 12—Prendras une expression de gaieté. — Attacherai avec un lien.
- 13—Action de déménager. — Symbole chimique du chrome.
- 14—Couche pigmentaire de l'iris. — Pont de Paris. — Grande quantité.
- 15—Rivière de France, se jette dans la Dordogne. — Celles qui tressent des fils.

VERTICALEMENT

- 1—Secrétaire-trésorier de la Fraternité des peintres, décorateurs, local 349. — Vice-président de l'Union internationale des Relieurs, local 91.
- 2—Graminée. — De l'ionie. — Première femme.
- 3—Ile de la côte française de l'Atlantique. — Couvrira de couleurs. — Vaste amas d'eau salée.
- 4—Inspire de l'amour à. — Garnie de voiles, cordages, etc.
- 5—Agronome et botaniste français, né à Lyon. — Poirier jeune.
- 6—S'emploie dans les phrases interrogatives. — Rendra égal.
- 7—Symbole chimique du cuivre. — Terme de musique indiquant qu'un morceau doit être joué lentement. — Destiné à l'usage habituel.
- 8—Qui existe réellement. — Père de Déjanire. — Légumineuse césalpinée.
- 9—Préfixe signifiant "demi". — Alla ça et là à l'aventure. — Ferme dans le midi de la France.
- 10—Mouvement de l'homme. — Gros perroquet. — Poudre minérale.

11—Condition d'ilote. — Essentielle-

- ment pure.
- 12—Père des Néréides. — Lettre grecque. — Instrument pour serrer fortement.
- 13—Rivière d'Allemagne. — Causer l'anémie. — Post-scriptum (abrév.)
- 14—Etendra, allongera. — Serrée, étreinte.
- 15—Personnes qui retiennent ce qui appartient à d'autres.

SOLUTION DE LA SEMAINE

DERNIERE

PARE • VALLIERES •
ARANTELE • DRAMES
TRICENTENAIRE • T
TINE • DODU • GERBE
EVENTE • SAVETIER
RE • SAUT • GAZETTE
SEP • GREVES • ET •
O • A M A S S E • T I S S E R
N A T A L • S I D E R E • R E
• N E S • C O N E • O R • A G
C E R T A I N E • E N E R V A
A R N O L D • T A M I S I E R
P I E C E • A T R E E • O R D
T E L • S A L E U R • E L I E
E S S I E U • S M I L L E S

Les pensions de vieillesse

On sait que, tout dernièrement, monsieur James McLenaghan, procureur général du Manitoba, recommandait, au cours d'une session de la législature manitobaine, que le gouvernement de cette province s'entende avec ceux des autres provinces en vue d'adresser une requête conjointe au gouvernement fédéral dans le but bien défini d'augmenter les pensions de vieillesse.

Dans la plupart des provinces, les vieillards reçoivent un maximum de \$20.00 par mois à l'âge de 70 ans, ce qui est ridiculement insuffisant et témoigne de l'ignorance crasse de nos gouvernants en matière de prévoyance sociale.

Monsieur James McLenaghan suggéra que les règlements touchant l'administration des pensions de vieillesse soient modifiés de façon à permettre aux municipalités de contribuer à cette pension en y apportant un supplément qui porterait cette pension du maximum actuel de \$240.00 par année à un maximum plus humain de \$365. l'an.

Ce nouveau maximum de retraite de vieillesse serait, naturellement, appliqué avec uniformité dans toutes les provinces du pays.

Espérons que ce projet soit approuvé par tous les intéressés et qu'on se rende enfin compte, parmi nos gouvernants, qu'une pension mensuelle de \$20., à l'âge de 70 ans, est non seulement d'une insuffisance odieuse, mais qu'elle est octroyée trop tard au crépuscule de l'existence.

M. F.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.

Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Francq, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094
Téléphone: LANcaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Francq, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LANcaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.

LES DEPUTES SE DISENT...

(Suite de la page 1)

deux grandes forces motrices de nos industries; l'employeur et l'employé.

Les questions les plus importantes qui inquiètent actuellement les ouvriers de cette ville et des environs sont les suivantes:

1. — Les congédiements en masse dans les différentes industries de guerre. Montréal Locomotive a congédié plusieurs centaines d'ouvriers de son plant de chars d'assaut, réputé comme étant le plant le mieux équipé pour ce genre de travail sur le continent. 2000 hommes sont aussi congédiés du plant de chars d'assaut des Usines Angus du C.P.R. Robert Mitchell en a aussi congédié des centaines, ainsi que l'a fait dernièrement Engineering Products, le plan ChARRIER de la Canadian Car & Foundry a remercié de leurs services des milliers de ses employés. En un mot, les congédiements en masse semblent être le mot d'ordre dans la province. Ceci ne peut qu'avoir un effet des plus démoralisants sur les ouvriers en général qui demandent une explication à ce sujet. A date, aucune explication satisfaisante n'a été donnée.

2. — Les taux de salaires inférieurs payés dans la Province de Québec relativement à ceux qui sont en vigueur dans les autres provinces du pays. Les lois sont telles qu'il est presque impossible aux ouvriers du Québec d'aspirer à des conditions égales à celles des ouvriers de l'ouest. Ce qui est de nature à mal disposer les ouvriers de la Province. Nous croyons sincèrement que si une solution était apportée aux problèmes notre effort de guerre et l'unité Nationale atteindraient son maximum.

3. — Une attitude de la part de certains employeurs, qui rend la coopération presque impossible. Nous référons ici au fait que malgré les recommandations de Comités de Conciliation, certains employeurs persistent à refuser de négocier avec leurs ouvriers organisés. Bien plus, on établit des Unions de Compagnie, les ouvriers sont pratiquement forcés à les rejoindre, et enfin, ils sont liés poings et pieds par des contrats basés sur l'Acte des Contrats Collectifs de Québec. A Arvida, la compagnie refuse de négocier avec l'Union Internationale, qui représente la grande majorité de ses employés, et ceci, sous l'oeil bienveillant et la protection du Gouvernement provincial.

4. — L'injustice sévit partout. Les ouvriers sont congédiés pour activités d'Union. Des jeunes gens menacés du service militaire s'ils joignent l'Union. On fait toutes sortes de belles promesses aux ouvriers, afin de les empêcher de s'organiser. Tout ceci a un effet des plus démoralisants, et l'on devrait prendre des mesures sévères pour les prévenir.

5. — Les délais interminables apportés par le Conseil Régional au règlement des cas présentés devant lui sont notoires. Les Unions de Compagnies obtiennent des ajustements de gages du jour au lendemain, pendant que les véritables unions sont forcées à combattre pendant des mois, pour être traitées avec justice. Nous croyons que le Conseil devrait se rencontrer continuellement, et que, en cas de mécontentement au sujet d'une décision, les Unions devraient avoir le droit d'appel au Conseil National.

6. — Nous sommes heureux de constater le changement du personnel du Conseil National Ouvrier en Temps de Guerre et nous anticipons un traitement plus favorable, sympathique et compréhensif de nos problèmes. Nous nous joignons aux ouvriers organisés de tout le pays pour féliciter votre Chef et notre Premier Ministre dans le choix heureux des membres du Conseil National.

7. — Les exemptions militaires dans nos plants ne reçoivent pas l'attention sérieuse qu'elles méritent. Des petits contremaîtres soumettent des listes des hommes de clef, donnant à ceux-ci le droit d'exemption. Une telle situation donne lieu à de nombreux abus et injustices.

8. — L'incompétence de la part de la direction de certaines usines nous perdent des contrats à d'autres provinces. Le gaspillage prend des proportions formidables que l'on pourrait considérer comme étant presque du sabotage de notre effort de guerre en particulier se rattache à la lutte du Gouvernement les usines sont construites et équipées.

9. — Dans bien des usines, le transport est insuffisant, irrégulier et nullement en accord avec le rationnement de la gasoline et la conservation des pneus.

10. — La santé du public en général et des ouvriers de guerre en particulier se rattache à la lutte du Gouvernement

(Suite de la page 4)

Le président de la régie des liqueurs espère trouver une solution au rationnement de la bière

Dimanche dernier, l'Union locale 200 des employés de tavernes a tenu une assemblée enthousiaste, sous la présidence de M. Jos. Robillard, assisté des vice-présidents Omer Côté et Jules Ratelle.

On remarquait un grand nombre de nouvelles figures qui ont répondu à l'appel des officiers afin de protester contre la situation précaire dans laquelle tous les employés de cette industrie se trouvent placés par suite du rationnement de la bière et de la réduction des heures de vente.

L'assemblée avait pour but de faire une étude du décret du rationnement de la bière.

M. Jack Lenger, agent d'affaires du local 382 des employés d'hôtels et de restaurants, et membre du comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail, passa en revue la décision du gouvernement fédéral relativement au rationnement de la bière.

"Depuis quelques semaines", souligne M. Lenger, "une certaine clique de prohibitionnistes s'évertuent à impressionner le ministre fédéral afin d'établir si possible un semblant de tempérance à coups de décrets.

"On se demande", d'ajouter M. Lenger, "si la bière n'est pas un breuvage que l'on peut classer comme tempérant. Ce breuvage est une nécessité pour les travailleurs de toutes catégories. Nous demandons, avec raison, si cette question était soumise au peuple, si la décision du ministre fédéral serait la même. Nous croyons que non; et nous avons confiance qu'elle serait rejetée par une forte majorité.

"Les unions internationales ont toujours été fidèles aux lois du pays, elles sont respectueuses des autorités, mais elles croient que ces dernières n'ont pas raison d'ordonner le rationnement de la bière, breuvage réconfortant des ouvriers d'usines et autres. Cependant, elles sont bien désappointées de la façon avec laquelle on a édicté le décret du rationnement de la bière."

Il termine ses remarques en faisant appel à la nombreuse assistance pour renforcer l'effectif du local 200 lors de la campagne de recrutement qui commence.

M. C. Lalonde, secrétaire-financier, annonce que des lettres ont été adressées aux conseillers municipaux, aux députés fédéraux de la province de Québec et aux députés provinciaux, leur expliquant la situation grave des employés de tavernes. Cette lettre a aussi été adressée au président de la régie des liqueurs. Ce dernier répondit que le rationnement de la bière n'est pas du ressort de la Commission. Il dit qu'il a eu une entrevue avec les brasseurs à ce sujet, et il espère trouver une solution à cette situation malheureuse des employés de tavernes. Plus de 400 de ceux-ci ont jusqu'ici perdu leur emploi.

M. Roméo Savard ajouta quelques réflexions. Le local 200 a commencé une lutte qui ne se terminera, dit-il, que lorsqu'il aura obtenu justice.

M. C. Lalonde annonce une campagne de recrutement pour trois mois, afin d'unir tous les employés de tavernes sous l'égide de l'Alliance internationale des commis de bars et d'employés d'hôtels. Le mot d'ordre sera: Appuyez le local 200.

Le local a décidé de continuer de siéger dans la salle des cordonniers, 1331A, rue Sainte-Catherine Est.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

Avis est donné que ETHEL WENDMAN, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session afin d'obtenir un BILLET DE DIVORCE d'avec son mari, LOUIS LE BENSTEIN alias LOUIS LEVETT, de la cité de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, le 20 février, 1943.

M. OXORN,

261 rue St. Jacques,
Montréal, Que.

Procureur de la requérante.

9-13.

OPINIONS**CE QU'IL FAUT**

C'est combattre l'inflation totale, celle du coût de la vie, non pas seulement l'inflation financière qui n'est que partielle.....

L'élément essentiel de notre sécurité économique collective à venir se trouve dans un pouvoir d'achat maximum et constant. Maximum pour être soustrait à toute possibilité d'insuffisance. Constant pour éviter les perturbations parmi la population par la suppression des inquiétudes démoralisantes nées de ce qu'on est convenu d'appeler les soucis du lendemain.

La sécurité d'un emploi permanent n'est, en soi, une solution complète au problème de l'heure que si elle s'accompagne d'un coût moyen du coût de la vie réduit aux plus modestes proportions possibles. En d'autres termes, il faut que le salaire ouvrier suffise aux besoins normaux de sa famille. Il faut, par conséquent, que le prix de revient de tous les articles de consommation courante soit aussi réduit et aussi stable que faire se peut. Cela est possible, certes, mais à la condition expresse qu'en ce prix de revient des produits de consommation n'entrent que des facteurs indispensables, des facteurs inévitables et non plus, en sus de ces facteurs plausibles, d'autres éléments inflationnistes comme, par exemple, des salaires d'administrateurs trop élevés, des frais superflus de publicité commerciale, des dividendes et de trop nombreux intermédiaires-parasites qui font tache entre le point de production et celui de distribution.

Il ne suffit donc pas de combattre l'inflation tout court, qui n'est qu'une inflation partielle, mais bien l'inflation intégrale, c'est-à-dire celle qui oblige le consommateur à payer trop cher tout ce qu'il est tenu d'acheter pour faire face aux multiples besoins de l'existence humaine.

La croissance parallèle des salaires et du coût de la vie ne mène qu'au cercle vicieux traditionnel que l'on ne connaît que trop. Ce qui importe, ici, c'est le rapport du salaire au coût de la vie, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de monsieur Tout-le-Monde. Or, ce pouvoir d'achat, admettant que les salaires soient stabilisés à un niveau déterminé par la loi, ne peut être maximum ou suffisant que si l'ensemble des facteurs qui forment les prix de revient de nos articles de consommation, toutes catégories, est épuré des éléments superflus qui inflationnent ces prix et constituent en quelque sorte une prime à ce qui, économiquement parlant, n'en mérite point.

Ce qu'il faut, en somme, c'est combattre l'inflation totale, celle qui maintient le coût moyen de la vie à un niveau trop élevé par rapport au revenu moyen de la famille ouvrière, non pas seulement l'inflation dite financière, qui n'est que partielle et n'affecte, de ce chef, que l'aspect purement financier de notre structure économique, n'inquiète qu'une partie du peuple: les rentiers à revenus fixes.

La classe ouvrière a le devoir de faire une lutte à mort à l'inflation totale.

A. SANARY.

**Aidez-nous à gagner la guerre !
Achetez régulièrement des timbres et
des certificats d'épargne de guerre**

AMherst 0094

ROLLAND RENAUD
FOURREUR

4411, RUE BOYER

MONTREAL

"Où le prix rencontre la qualité"

UN SEUL MAGASIN

PAUL CORBEIL

"LE MEUBLIER DU NORD"

DU. 5737 434 Est, Boul. CREMAZIE Etablie en 1915

R. Brouillette

Mme R. BROUILLETTE, prop.

Grand choix d'ameublement de chambre à coucher, à partir de \$89.50 — Sets à déjeuner — Chesterfields — Poêles — Radios — Glacières — Lampes de tous genres Etc.

UN SEUL MAGASIN

6014 Boul. Monk (près de l'église)

Wilbank 6144

**If we all cut
out only one
non-essential
call a day**



War calls must come first . . .

which means that we should reduce our non-essential use of the telephone to the minimum. Present facilities cannot be increased; your cooperation is needed if war calls are to go through promptly. Please remember that the wasteful use of telephone time can hold up war business — and that every second you save counts.



**MOBILIZATION
OF SINGLE MEN**

A RECENT Proclamation, issued by His Excellency the Governor General in Council, provides that certain single men must register immediately for the Military Call-up under National Selective Service Mobilization Regulations.

Single Men who must now register are those who were born in any year from 1902 to

1923 inclusive, and who did not previously undergo medical examination under the Military Call-up.

Men actually in the Armed Services are exempt under this order, but men discharged from the Services, not previously medically examined under the Military Call-up, must now register.

"Single Men," referred to, now required to register include any man—

born in any one of the years mentioned, who has not previously been medically examined for the military call-up, and described as follows:—"who was on the 15th day of July, 1940, unmarried or a widower without child or children or has since the said day been divorced or judicially separated or become a widower without child or children."

It is pointed out that any man unmarried at July 15th, 1940, even if married since that date, is still classed as a "single man."

Registration is to be made on forms available with Postmasters, National Selective Service Offices, or Registrars of Mobilization Boards.

Penalties are provided for failure to register

DEPARTMENT OF LABOUR

HUMPHREY MITCHELL,
Minister of Labour

A. MACNAMARA,
Director, National Selective Service

**Cause première des
différends ouvriers**

L'hon. Peter Heenan, ministre du Travail de l'Ontario, a déclaré cette semaine, à un comité sélectif de l'Assemblée législative de sa province, que le manque de législation adéquate était responsable de la majorité des différends ouvriers dans la province d'Ontario.

Le ministre du Travail a fait cette déclaration devant les membres du comité nommé pour étudier une législation touchant les conventions collectives. Il a ajouté que plusieurs ententes survenues après des différends industriels doivent être considérées comme "ententes entre gentilshommes", comme il n'existe aucune législation pour rendre ces ententes légales.

Il a déclaré à M. W.-H. Furlong, de Windsor, conseiller juridique du comité, que la législation ouvrière fédérale et le "système" de conciliations sont inadéquats pour faire face à la situation en temps de guerre.

Le ministre du Travail a soumis un projet en 13 points pour expliquer comment la législation touchant les conventions collectives de travail devrait être établie.

**Un projet de loi en
faveur des ouvriers**

Cette semaine, M. S.-J. Farmer, député C.C.F. de Winnipeg, a déclaré à l'Assemblée législative du Manitoba, que le droit d'association et de négociation collective est un droit démocratique de tous les groupes ouvriers canadiens. Il a proposé la seconde lecture du projet de loi sur la négociation collective, mais l'hon. Errick-F. Willis, ministre du Travail, a ajourné le débat.

M. Farmer a dit qu'il n'y a que deux moyens, pour les ouvriers, d'obtenir un salaire quotidien raisonnable, le premier est de leur donner le droit de négocier collectivement, et le second, de leur garantir des salaires minima par l'adoption de législations appropriées.

Son projet de loi accorde aux ouvriers le droit d'association libre et le droit de négociation.

**Les boulangers
entrevoient de
meilleurs jours**

La durée du travail sera limitée à 57 heures par semaine dans la boulangerie, si les parties signataires ne s'objectent pas à cette modification au contrat collectif de l'industrie. Les salaires seront les mêmes s'il arrive que les ouvriers travaillent moins de 57 heures par semaine.

Seuls les employés des classes B, C, D et E bénéficieront de cette réduction d'heures de travail. Elle ne s'applique pas aux vendeurs, aux contremaîtres ou aux inspecteurs. Les ouvriers obtiendront aussi une semaine de vacances payée.

15,000 cordonniers

L'industrie de la chaussure de la province de Québec emploie environ 15,000 ouvriers dans quelque 200 ateliers, selon les statistiques fournies aux membres de l'Union locale 249 des travailleurs en chaussures, par M. Lionel Thibault.

En 1937, cette industrie procurait du travail à 13,743 ouvriers et ouvrières. En 1941, 968 personnes étaient employées de plus qu'en 1937.

Le montant global des salaires payés depuis 1937 est de \$8,797,816.83. La production de la chaussure de janvier 1941 à janvier 1942, dans tout le Canada, a été de 31,522,236 paires de chaussures militaires et autres.

LES DEPUTES SE DISENT . . .

(Suite à la page 5)

pour combattre les absences nombreuses au travail. La publicité à l'usine, dans les journaux, dans les rues et dans les tramways, publicité payée par le Gouvernement, tout nous exhorte à ne prendre qu'une nourriture saine. Je déclare, messieurs, qu'il y a des usines de guerre dans cette ville, où les ouvriers de guerre travaillent pendant douze longues heures alors que la seule provision est une cantine où l'on ne vend que des sandwiches et de la liqueur douce.

11. — Connaissez-vous fort bien les abus causés par les breuvages alcooliques, abus qui ne sont excusés, ni par les Unions ouvrières ni par les fabricants de bière, nous devons porter à votre attention les vives protestations qui deviennent de plus en plus nombreuses au sujet des règlements trop sévères qui viennent d'être mis en vigueur. Les tavernes sont maintenant fermées aux heures où elles sont le plus accessibles aux ouvriers qui travaillent toute la journée, et maintenant il semble qu'elles sont même fermées en fin de semaine, alors que l'ouvrier cherche naturellement à se distraire un peu.

Pendant que nous sommes d'accord avec le Gouvernement sur la nécessité de la restriction de la vente des produits de consommation, nous croyons que tout règlement des heures de taverne devrait avoir égard aux longues heures de travail, des ouvriers et au nombre restreint d'heures qu'il leur reste pour se divertir.

SOLUTIONS PROPOSEES

1. — Afin de trouver une solution aux problèmes qui vous sont présentés nous croyons qu'une nouvelle législation ouvrière s'impose au Canada, similaire au "Wagner Act" chez nos voisins qui mettrait hors la loi les "Unions de Compagnies" qui permettrait de sévir contre les persécutions dont sont victimes les ouvriers pour leurs activités unionistes et forcerait l'employeur de négocier avec ses employés avec l'Union de leur choix. Cette union étant déterminée par un vote sous la direction du Gouvernement. Une loi spécifiant combien de temps après un vote affirmatif les négociations doivent commencer. Ceci en accord avec la dernière demande du Congrès du Travail du Canada, telle que présentée lors de la Conférence Annuelle, le 22 février, avec le Cabinet sur la Législature Ouvrière.

2. — Québec paye autant de taxes fédérales qu'Ontario. Le coût de la vie est aussi élevé ici, sinon plus. Alors pourquoi ne serait-il pas permis aux ouvriers travaillant dans les usines à charge du Gouvernement d'avoir les mêmes taux de salaires alloués par le Gouvernement pour un travail similaire, dans la province d'Ontario.

3. — Une enquête sur les congédiements dans Québec devrait être faite. Nous avons raison de croire que nous sommes discriminés. Si un employé dans une usine continue de gâcher les morceaux qu'il a à faire, il est congédié. Si l'administration d'un plant est en faute — changez l'administration.

4. — Les ouvriers employés aux plants qui sont maintenus par le Gouvernement, demande le privilège de présenter leur cas devant le Conseil National.

5. — Si les Conseils Régionaux doivent continuer d'exister — Ils devraient siéger journalièrement et traiter sérieusement les problèmes ouvriers. L'idée d'avoir un représentant du C.I.O., des Syndicats Catholiques et de l'Internationale avec trois (3) représentants des Compagnies, n'a jamais donné et ne donnera jamais justice aux ouvriers. Nous suggérons que seul un représentant de l'Internationale, un de la Compagnie, et un Président devraient siéger aux négociations des ouvriers de l'Internationale, et nous sommes d'accord que les mêmes privilèges soient accordés aux deux (2) autres unions quand ils présenteront leurs problèmes respectifs devant le Conseil.

6. — Le Bureau du Service Sélectif (Mobilisation) devrait être de pair avec les Comités de Coopération reviser les exemptions militaires.

7. — Le transport des ouvriers employés en dehors des limites de la ville devrait être gratuit. Et quand l'employé aura à subir des retards dû au manque de moyens de transport, soit par un système fautif ou par les tempêtes, il devrait être payé quand même.

8. — Les autorités du département de Santé devraient envoyer des investigateurs dans différents plants pour se rendre compte de l'état lamentable des facilités et de la qualité de nourriture servie aux ouvriers.

Et en conclusion nous citons le Dr. Steward.

"Peut-être quelques observations sur l'expérience canadienne sur le contrôle des ouvriers et des salaires seraient elles de mise. Celles référant les salaires sont comme suit:

1. — Un plan de contrôle des salaires ne devrait pas être inflexible. L'objectif devrait être de maintenir les taux de salaires les plus élevés dans un arrondissement et de permettre aux taux dans les industries essentielles de gravir vers ce plafond si nécessaire.

2. — Il est impossible d'éliminer un niveau de salaire de base. — Si la production dans les plants où les salaires sont bas est essentielle, l'ouvrier devrait être payé par un salaire plus élevé pour le retenir dans ce plant.

3. — Le pays devrait être divisé en zones, et le niveau le plus élevé pour différentes occupations dans ces différentes zones devrait être comparé. Le niveau le plus élevé de toutes les zones devrait être maintenu, et le taux le plus haut des autres zones élevé à ce niveau. Si nécessaire à un point qu'il y aurait très peu à gagner à un ouvrier de changer de zone. Ces taux élevés pour chaque zone devraient être considérés comme un guide au système du contrôle des salaires. Et il devrait être permis d'élever les taux plus bas à ce niveau autant que les conditions le nécessiteront.

LABOR'S PRIVILEGES

By A. R. JOHNSTONE

The British trade unionist has voluntarily surrendered a great part of his freedom in order to assist in the prosecution of the war. He is working longer hours, now, than ever before — and working harder during these hours. When the war is won nobody doubts that this freedom will be restored, but in the meantime he must accept conditions which would seem intolerable in time of peace.

The new conditions have been accepted cheerfully in England because of the general realization that the Government will not abuse the power which it has temporarily been given. Long



hours are necessary, so hard-won agreements have been modified, but in spite of such apparent surrenders, the worker knows that his interests are being safeguarded.

Although unavoidable, the situation is a dangerous one, for certain groups are encouraged to seek the curtailment of labor's rights by pleading war necessity. In Britain such groups have been rebuked with the contempt they deserve, but in Canada the situation is different, for the danger is not fully realized.

The present "dry" campaign to close hotel beverage rooms is a typical example of what labor has to fear — for, as usual, the people trying to advance their personal views are pleading war necessity. In view of their campaign, it is interesting to see how England dealt with that very question.

At the beginning of the war it was suggested in England that beer should be rationed because of a shortage in barley stocks. Upon hearing the suggestion, the Right Hon. J. R. Clynes, Food Controller during the last war, wrote a letter to the "Daily Sketch" in which he said:

"I know the need of the men engaged in heavy war industries for his occasional glass of beer; and he does not want to have to get out a ration-book every time. To men in heavy industries beer is food, and necessary food at that....."

"We are spending six millions pounds a day on the sinews of war, because we hope, within, perhaps, months, to accumulate such an overwhelming superiority of aircraft, guns, shells, tanks, warships, machine-guns, bullets and other arms and munitions that Hitler will be forced either to surrender or see his forces swamped by sheer weight of metal.

Germany, too, is straining every nerve in war output, though her production cannot equal ours.

King Rations Beer, so Workers and Soldiers Drink Whisky



LIQUOR COMMISSION
808 Atwater Street

"But we must keep ours at such a level that the enemy cannot even hope to approach it, and will be sapped in courage by the obvious impossibility of the task.

"To do this — to keep our factories humming and their workmen contented and healthy — it will be of the first importance to avoid creating a grievance among men who are working today harder than ever before."

Later when Mr. Clynes learned of the Food Controller's intention not to reduce the amount of beer brewed, he wrote to the "Weekly Scotsman" as follows:

"The announcement by Lord Woolton, Minister of Food, that there is to be no wartime stoppage of the brewing of beer will be welcomed generally, particularly by the many thousands of workers engaged in essential industries.

"I am in full agreement with Lord Woolton when he says that it would be wrong to use his power as minister of Food to introduce social reforms of one kind or another, and my experience as Food Controller in the last war confirms the wisdom of regarding beer as in part a food for millions of men working in exceptionally hard and exacting conditions....."

"Teetotalers, for whose viewpoint I have every respect, have received from the Minister the answer which should be given to all who are using the war to advance their own personal views without regard to the national interest."

In describing beer as a food, Mr. Clynes was but endorsing the views of eminent scientists and doctors. Lord Horder, K.C. V.O.M.D., stated recently, for example: "A willing and happy worker will get more work done, and do it better, than an unwilling and discontented worker. It is in this direction that



LIQUOR COMMISSION, PEEL STREET

alcoholic beverages like beer make their chief contribution to economic efficiency."

In Canada, as I have already pointed out, determined efforts are being made by professional prohibitionists to take away the workingman's glass of beer. Disregarding the opinions of authorities they are using as their main argument the exploded theory that even the moderate use of beer detracts from a man's efficiency. The argument was used recently by the "drys" in opposing a beer authority at Parry Sound. Rev. A. J. Irwin leader of the "drys" in Canada, even went so far to say that he had written to the Prime Minister urging him to close all liquor outlets within fifteen miles of munitions plants.

It so happened that during the last war I was engaged in shipbuilding trade and I can well remember the discontent that was caused by the inconvenient hours at which the public houses were compelled to close. We worker, of course in two shifts and the hours were geared only for the convenience of day workers. It is significant that the British Government, recognizing that discontent was holding up output considered making local adjustments in the hours of sale so that all workers in this vital industry could enjoy their glass of beer.

The British attitude, to my mind, is best expressed in an article published a short time ago by the Church Times: "In wartime, even more than in peace, man needs his cakes and ale", the article reads. "Beer is part of the Englishman's diet. It cheers and heartens. It is the accompaniment of simple friendliness. We are not concerned with the brewers' profits

(Continued on Page 8)

PALACE

HUMPHREY BOGART
INGRID BERGMAN in
CASABLANCA
with PAUL HENREID
CLAUDE RAINS

CAPITOL

2nd WEEK!
"Journey for Margaret"
with ROBERT YOUNG
LARAINÉ DAY
Added Feature
Moonlight in Havana

PRINCESS Theatre
The Most Wonderful Show on Ice
SILVER SKATES
featuring KENNY BAKER
PATRICIA MORISON
BELITA
Added Feature
The Great Gildersleeve

LOEW'S THEATRE

3rd WEEK!
JAMES CAGNEY in
"Yankee Doodle Dandy"
with JOAN LESLIE, WALTER
HUSTON, Richard WHORF

MONARCH GAS RANGES
Made by
Canadians
for
Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis
1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre St-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du
"Monde Ouvrier"
Mme J.-Z. PILON. Rés. HA. 7901

SAVE
THAT YOU
MAY LEND

AVIS D'APPLICATION POUR
DIVORCE

Avis est ici donné que Constance
Maxine Keating Noseworthy, de la
ville et district de Montréal, dans la
Province de Québec, s'adressera au
Parlement d'Ottawa, à la présente ou à
la prochaine session des Chambres,
pour obtenir un décret de divorce con-
tre son époux, Henry Clarence Nose-
worthy, pour cause d'adultère et de
désertion.
Fait, signé et daté à Montréal, ce 2e
jour de février, 1943.

JOHN E. CRANKSHAW,
Procureur de la requérante.

The Prime Minister and the Progress of the War

We Are Fighting a War for Survival. — The Battle Is Not Yet Won. — The Peoples Of the Occupied Lands Must Be Delivered from Bondage, Before Victory Crowns the Arms of the United Nations.

By **BERNARD ROSE, K.C.**

We are fortunate in having at the head of our Dominion government a profound and philosophic student of history. There are few in any democratic land who have so deep an understanding of international relations. No statesman is a more fervent advocate of peace, at home and abroad. In his social and political lexicon human welfare comes first.

The Right Honourable W. L. Mackenzie King, even long before he was called upon to lead his party and country, had the gift of prevision. He had a knowledge of economic and social development that marked him out from those who aspire to or are called upon to lead their nations. All his thoughts and plans revolved around the central purpose of establishing and maintaining a government that, conscious of its responsibility and opportunity, would exercise the influence and authority with which it was vested to constructively advance the interests of the great mass of the nation's citizens rather than the privileged few.

As a statesman with an appreciation of human as well as international values, he expressed views at conferences and on the floor of Parliament that placed him in the front rank as a high-minded leader of men, opposed to any undue interference with the liberty and opportunity that should be the birthright of every child born within a democracy.

Mr. King's studies along historical and economic lines awakened within him the resolve that he would, in the measure of the opportunity given him by his fellow citizens, not only do his utmost to promote national unity within Canada, but co-operate with the leaders of other nations in furthering the policies that would make for peace rather than war.

When war came, he spoke with a frankness and courage that showed how well he understood and was prepared to advise his fellow countrymen as to the course that must be pursued if the liberties of all living within the British Commonwealth of nations were to be preserved. Those who had previously criticized him for indifference and refusing to proclaim himself a staunch upholder of the British traditions of liberty and tolerance, were compelled to admit that, when danger threatened, he was the first to boldly and wholeheartedly stress the duty of Canada to range itself alongside the Mother country.

Mr. King, with that acute insight into the psychology of the Japanese and the Germans warned his fellow citizens that the war would be a long and arduous one. He advocated taking effective measures to prepare to fight the enemy by not only defending Canada's shores, skies and seas, but co-operating with the Motherland and its Allies in fighting the Germans and the Italians on the continent of Europe.

In the splendid address that he delivered when the Speech from the Throne was debated, he did not mince words; he told Parliament, and through it the nation, that the United Nations had to meet an enemy that was still powerful, notwithstanding the magnificent successes of the heroic Russian armies. Even when the Fuehrer's legions are driven out of Russian territory, they will still be in control of practically every country in Europe.

The war will only end when the occupied lands are freed from the invader and can once again restore their governments and function as they did prior to their conquest by the Nazi armies. To liberate the occupied countries will call for a gigantic and costly effort on the part of the United Nations. Upon Great Britain and its principal Dominions, aided by the brave army of the United States, will devolve the task of invading the continent and freeing the occupied lands that are presently under the brutal heel of Hitler's tyranny.

It must have been evident to those who listened to Mr. King when he spoke, and to others who read his speech, that Canada must make an even greater effort to do the part it will be called upon to play in not only defeating the German armies, but liquidating the Nazis.

There are quite a number within our midst who take what might be termed an almost frivolous view of the situation. Not having experienced what it means to be living in territory within bombing reach of the German air men, they have, without just reason, adopted the comfortable attitude that Canada is safe, and because of Russian successes, there is no great need for Canada to make the sacrifices that must be made, if we are to shorten the war by doing all we can to co-operate in delivering a series of smashing blows at the Huns wherever they must be attacked.

The war on the part of the Axis powers is one of pure conquest to be followed by plans for the enslavement of the conquered countries. There can be no compromise between the form of government and dictatorship represented by the Axis powers and that of the democracies. The peoples of liberty loving lands refuse to crouch at the feet of a conqueror. They are determined to stand upright. They were taught that men have certain rights and privileges — that the individual

Buanderie-IMPERIAL-Laundry
& SUPLPY CO.

TEINTURIERS—NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179 Call FALKIRK 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

within a democracy can best maintain these by emphasizing the rights which democracies guarantee the individual.

In a series of addresses delivered in Washington, D. C., during March 1939 at the invitation of the Bureau of Economics, the Department of Agriculture, conjointly with the Graduate School of American University, the well-known philosopher and historian, Mr. George Catlin, taking exception to the vicious racialism of the bigoted and brutal pseudo-Nazi anthropologists, said: "The true racialism is biologic and seeks the improvement of the whole human species to a better breed." This is certainly opposed to the perverted doctrine of the Nazi liquidators of all that is fine and decent in the democratic conception of human values. The democracies are fighting, and millions are dying, in order, that when this global war is ended, the world will have a higher and nobler view of true racialism than that propagated by the fiends who initiated the campaign of murder and conquest that has caused the death of millions. The best of what the Motherland and its Dominions can contribute through the patriotism of its magnificent youth has gone and will go to the sacred task of crushing the forces of evil.

As Mr. Catlin so well points out: "There is so much to be done for civilization within the confines of peace; nor can war do other, even were the Fuehrer victorious, than wreck the forces of his great people and expose them to the enmity of more populous lands. In war are no final victories."

Unfortunately for the world, Hitler and his gang of cut-throats were not concerned with the views expressed by the author quoted. Their objective was, and still is, the domination of the world for the benefit of the privileged group of new masters who would shape the world and its future in accordance with devilish plans they prepared.

In the titanic conflict that is now raging, the workers must play a large, if not the principal part. All for which their forefathers laboured in the centuries that have gone will be lost, unless the Axis fomentors of hatred and distrust are destroyed.

Mr. King's speech was a clarion call to the citizens of the nation to which he has given the whole of his life and great ability to rally to the cause. There must be no carping criticism, and those who are really and truly Canadian, who want their country to survive in order that it may become one of the world's great nations must think in terms of national honour, even though they differ as to the measure of Canada's participation in the war. They must think in terms of the future not only of their own country, but civilization and democratic institutions their ancestors laboured to secure. Those who are not privileged or called upon to serve in the Nation's armed forces can nevertheless make an effective contribution through the services they can render the Nation in factory, mine, field, and wherever human labour is needed to produce the munitions of war or food.

The late Sir Wilfrid Laurier had a glorious vision of a great and united Canada. A Canada in which all lived happily and the best of what the two principal races can give would be contributed by their joint endeavours to build a nation that would be an example to the world, of peace, prosperity and enlightened democracy.

In fighting with the Motherland and its Allies we fight for survival. If those who have shown so regrettable a lack of understanding, would visualize what their fate would be if Canada became a vassal of the Axis, they would quickly change their attitude and wholeheartedly co-operate in the carrying on of the war until victory is won, following which the free peoples of the earth can peacefully plan for that prosperity and international understanding by, to quote Mr. King, the "application of principles which, governing in all human relations, will best promote the well-being of mankind."

A.F. of L. WORKERS
WILL DO THEIR DUTY
TEN TIMES OVER TO
SMASH THE AXIS

Beer Rationing Bad for Workers' Morals

132 King Street East,
Brockville, Ont.

March 1, 1943.

The Editor, Labor World,
Montreal, P.Q.

Dear Sir,—

As a subscriber to your valuable paper, may I indulge upon your time and space to express my views relative to the recent restrictions which the Government has unfortunately placed upon the distribution and sale of beer, as well as the advertising thereof.

I cannot be too emphatic in stating that the recent farce enacted to curtail the consumption of beer — ostensibly to increase the war effort — has not only caused a great deal of dissatisfaction generally, but has done more to create a very disgruntled war-worker, which the short-sighted policy of the so-called "Irving Temperance Group" has utterly failed to visualize.

Beer, generally speaking, is the workingman's, or poor man's beverage the world over, neither is it usual in well ordered communities to deny him that small privilege. Usually, moreover, the tavern is his only means of social intercourse. Perhaps he may not prefer to frequent the taverns, but would rather enjoy his "glass" at home, within the confines of his own family circle. But this, the "Temperance Group" through the unwarranted restrictions of the Government have denied him also because of the shortage which prevails in establishments where he could procure beer for home consumption, now he is being driven to satisfy his needs, in other places or to "blind pigs", if there, he is fortunate enough to get it.

I regret that such an unhappy state of affairs has been brought about solely on the strength of the Prime Minister's "Irving Sponcered" broadcast of Dec. 16th last, and it is much more regrettable when it is realized that neither the Provinces nor the people were given any prior invitation to express any counter proposals, though they did acquiesce to reduce the hours of sale.

Most people realize that in wartime, a government may take extreme measures, which it deems fit to ensure the successful prosecution of the war, but surely, if a curtailment in the consumption of beer was deemed an emergency, the restricted hours of sale should suffice and, regardless of the views of organized temperance societies, (which have apparently influenced the Government), I believe it is only right and fair that beer should be available during the entire restricted hours of sale so that those who desire it may have it and not be confronted with a closed door, during those hours, because there is no beer and especially that have been cut to the extent that the workers of war plants who are working on a three shift plan, are entirely deprived of their beverage, the taverns, on these special quieting hours of work are closed. Failing this, I then suggest that we resort to the stupid and unnecessary coupon rationing, now so much in vogue to create further bureaucracy.

It is seldom I feel wont to express my views on matters of policy, but in this instance, it appears to me that the whole war effort of the country may be very seriously jeopardized by such trivial and non-essential restrictions and I regret that I have to register my most emphatic disapproval because it seems too reminiscent of the famous \$1,500,000 plebiscite held some months ago, but never implemented because other organized groups constrained the issue to such an extent that it is now a forgotten piece of Legislation.

To conclude, the worker, in general, has been more than generous in opening his purse-strings to every appeal made—War Savings, Victory

Leans, Red Cross, and many other deserving charities, for which in return he has been denied many so-called luxuries, gasoline, butter, & etc., all of which he has accepted with a mild shrug as being inevitable. But, in mingling among the working class, as I do, both here and elsewhere, and in my conversations with them, the muddled beer situation inevitably comes to the fore, and I feel very apprehensive about the question and it seems that unless quick changes are made, situations are likely to occur which it is far better to try to avoid than to anticipate.

The opinions I have outlined above, stem from my own personal observations, but which I may venture to suggest, are shared by thousands, who if organized, could very easily take care of the beer situation and will surely be looked after by organized workers.

Yours truly,

G. W. BROOKES.

Une fête bien réussie

La fête du 40e anniversaire de fondation de l'Union locale 1584 de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers, de Sainte-Anne de Bellevue, a été couronnée de succès, samedi dernier. La fête eut lieu sous la présidence de M. Victor Francoeur, président fondateur, et organisateur de la Fédération Américaine du Travail.

Environ 200 personnes assistaient à cet événement social. Le maire Elmo Deslauriers rehaussait de sa présence l'éclat de cette réunion, et il était accompagné des échevins Robillard, Pilon et Darcel.

Des boutons-souvenir ont été distribués à une dizaine de membres de l'Union locale 1584 ayant plus de 25 années d'unionisme.

Parmi les invités on remarquait : M. et Mme Arthur Martel, organisateur et membre de l'exécutif de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers; M. Edouard Larose, secrétaire du Conseil de district des charpentiers-menuisiers de Montréal; Mme Edouard Larose, présidente du local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers; Mme Vve Pierre Lefèvre, ancienne présidente du local 52 des Dames auxiliaires; MM. Edouard Toussaint et E. Bernier, agents d'affaires du Conseil de district; M. E. Lanthier, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La fête fut un succès complet.

Rectification

En toute justice pour la Loge Ste-Marie des wagonniers des usines Angus nous prenons sur nous de rectifier une légère erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de la dernière réunion de la Loge, relativement à la paie des employés qui devait être effectuée toutes les deux semaines, avons-nous dit, c'est-à-dire la première du mois de février devait être fermée le 14 février.

On nous prie de bien vouloir rectifier la chose en disant que cela n'était que pour le mois de février et non pas tous les 14 de chaque mois, comme nous le disions dans notre édition du 20 février.

Chez les débardeurs

L'Association internationale des Débardeurs, Local 375, tiendra son assemblée régulière dimanche, le 7 mars, à 2 h. de l'après-midi, en leur salle, au numéro 525, rue Bonsecours. Les informations relatives aux passes du port de Montréal pour la prochaine saison seront données aux membres, au cours de cette assemblée. Des questions importantes seront discutées. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

J.-M. SHANNON,
Secrétaire-trésorier.

Workers stand in line to get liquor, because beer is rationed



Le Conseil des Métiers *LABOR'S PRIVILEGES

(Continued from Page 6)

Cent quarante délégués composaient la séance du Conseil des Métiers et du Travail, jeudi soir, tenue sous la présidence de M. Paul Fournier, assisté des vice-présidents Onésime Renaud et J.-E. Beaudoin.

Une seule créance fut acceptée, accreditant les délégués Gérard Gobeil, Armand Binette et Armand Tremblay, de l'Union des chauffeurs d'autobus de la Compagnie de Transport Provincial, local 1157.

Le secrétaire J.-E. Gariépy soumit une foule de questions à l'approbation du Conseil ayant trait d'abord à la réception de Me J.-L. Cohen, C.R., représentant des ouvriers du pays sur le nouveau Conseil national du travail en temps de guerre, ainsi qu'un bon nombre de correspondances plus ou moins intéressantes concernant l'acceptation de M. Bernard Shane de faire partie d'un comité de révision de la constitution afin de faire disparaître les irrégularités qui pourraient se produire aux prochaines élections des directeurs. Une lettre remerciait le Conseil pour son geste de venir en aide à la Russie, une autre émanant de la Fédération des jeunes travailleurs rappelle que celle-ci tiendra une réunion le 20 mars à l'hôtel Mont-Royal dans le but d'établir une coopération plus étroite entre les ouvriers et les ouvrières travaillant dans les usines de guerre. Cet organisme demandait l'appui du Conseil, ce qui lui fut accordé.

Le président Fournier nomma les délégués Lamoureux, Lenger, Gobeil, Bélanger et Grove pour prêter main-forte aux ouvriers de la Dominion Textile, au cours d'une conférence qui aura lieu dimanche, dans l'après-midi, le 14 courant, à la salle Saint-Henri, 4030, rue Notre-Dame Ouest.

Le Conseil endossa une résolution de la Loge 712 de l'avionnerie protestant contre ceux qui cherchent à soulever la question de nationalité à l'effet qu'il n'y a pas eu de Canadien-français de nommé sur le nouveau Conseil national du travail en temps de guerre. Copie de cette résolution sera transmise à l'hon. M. King, premier ministre du Canada.

Le président Fournier nomma un comité devant s'occuper de la révision de la constitution. Les membres du comité sont : les délégués R. Haddow, Ed. Larose, A. Levine, Bernard Shane et Karl Trolsaas.

A l'issue de la séance, le délégué Larose souleva le cas de l'Union des employés de tavernes, local 200, qui protesteront publiquement au cours d'une assemblée monstre devant avoir lieu samedi soir à la salle de l'Assistance Publique.

M. Larose demande que le Conseil nomme deux délégués pour faire partie d'une délégation qui ira à Ottawa pour protester contre le rationnement de la bière. Cette demande souleva un débat fort animé. Le président Fournier exposa la situation telle qu'elle est. Du fait

except that they are radically taxed. We are concerned with the little luxuries of little people, whose little luxuries are essential to content."

Such a healthy, tolerant view is in strange contrast to the fanatical opinions of Canadian 'drys' who have indulged in all kinds of reckless statements in their campaign against beverage rooms. One particularly contemptible charge was made by Rev. C. W. DeMille, B.A., B.D., secretary of the Ontario Temperance Federation. In the course of an address to the ministerial association of the United Church he said:

"Britain has three enemies: Germany, Italy and drink, and the greatest of them all is drink".

In the same address Dr. DeMille revealed that the "dry" campaign was directed only against the workingman's beer. With cynical frankness he told of talking to an influential business man who took a "snort" once in a while himself — but who was wholeheartedly in favor of abolishing beverage rooms, which, apparently, he did not frequent. By implication the minister suggested that a workingman was not qualified to choose whether he would drink or not.

As part of its campaign the Ontario Temperance Federation has issued a number of pseudo-scientific pamphlets which purport to show that beer has no food value. This claim is in direct contradiction to the opinions of authorities who have asserted time and time again that beer is a food of particular value to the man engaged in heavy work.

Sir Robert Hutchison, for example, president of the Royal College of Physicians, said recently, "A glass of milk yields about 184 calories a similar glass of good bottled beer about 168. One hundred and thirty-one grammes of alcohol will yield as much heat as 100 grammes of fat. This means that 1 oz. of alcohol supplies as much fuel as 1 oz. of butter viz., about 200 calories.

Professor A. D. Waller of University College, London, expressed the food value of beer in a different way. Said he: "The food value of beer is more than half of the brewing materials used, whereas the value of the pig meat (fed on these materials) is less than one-fifth of that of the same materials".

Such authoritative statements, however, carry little weight with the prohibitionists, for in their zeal, truth is forgotten. The war has provided them with an opportunity to push their views, and because labor has shown a readiness to make sacrifices, it is the laboring man whom they would deprive of his glass of beer.

It has been part of prohibitionist policy to urge those sympathetic to their cause to write members of parliament urging the abolition of beverage rooms. Since the beginning of the war this pressure policy has been carried on relentlessly — carried on in the knowledge that those would be most affected were to busy with war work to protest. It is to be hoped parliamentarians will ignore the barrage, treating it with the contempt that such efforts are treated in England. But if they do not, then organized labor must take a leaf out of the "dry" book and support a campaign along the same lines.

At this crucial time, when the Federal and Provincial governments are striving to increase the American tourist business, to bring in badly needed American dollars for war purchases, a prohibition move is unsound economically.

Jobs of the thousands of employees who now gain a livelihood in the hotel and allied industries would be jeopardized, to say nothing of the millions of dollars invested. The Canadian hotel industry is greatly responsible for the creation and continuance of American goodwill towards Canadians and their war effort and one of the first consequences of a successful prohibition move would be the paralysis of this extremely important national influence.

que le Conseil n'a pas été consulté, il croit d'adhérer au mouvement. Par conséquent, il ne voit pas pourquoi cette assemblée serait tenue sous ses auspices, alors il s'objecte à ce que des délégués soient nommés. Malgré tout, le délégué Larose fit des instances pour que le Conseil soit représenté. Le vote fut donc pris et la majorité refusa d'y agréer.

Achetez des

CERTIFICATS

D'EPARGNE

DE GUERRE